HAL
open science

Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse du prix du lait?

Vincent Chatellier

To cite this version:

Vincent Chatellier. Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse du prix du lait?. Productions Animales, 2002, 15 (1), pp.17-30. hal-02670378

HAL Id: hal-02670378

https://hal.inrae.fr/hal-02670378v1

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INRA Prod. Anim.,
2002, 15 (1), 17-30

V. CHATELLIER

INRA UMR EDRA,
rue de la Géraudière, BP 71627,
44316 Nantes Cedex 03

Courriel : vchatel@nantes.inra.fr

Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse du prix du lait ?

Depuis la mise en œuvre des quotas laitiers, les exploitations laitières françaises et européennes bénéficient d'une politique agricole relativement protectionniste. Face aux incertitudes qui pèsent actuellement sur l'avenir de l'Organisation Commune de Marché du lait, cet article analyse la diversité des exploitations laitières françaises. Il met en relief leurs écarts de performances économiques et leurs inégalités face à une éventuelle baisse de prix du lait.

La maîtrise des volumes de production instaurée avec les quotas laitiers en 1984 et les mécanismes de prix garantis permettent aux exploitations laitières européennes de bénéficier d'un cadre politique relativement stabilisé. La limitation quantitative de l'offre et l'augmentation de la productivité du travail ont conduit à une forte diminution du nombre de producteurs et à une diversification des exploitations (viande bovine, céréales, hors sol). L'évolution du secteur laitier s'est également caractérisée par une baisse significative du nombre de vaches laitières (sous l'effet de l'augmentation des rendements laitiers), par une amélioration de la qualité du lait, par une valorisation accrue des produits *via* les industries de transformation et par le développement rapide des formes sociétaires. Le mouvement de concentration géographique de la production laitière a été moins rapide en France que dans la plupart des pays du nord de l'Union européenne. Cela s'explique par l'inexistence d'un marché des droits à produire (Boinon 2000) et par l'attribution gratuite, aux producteurs jugés prioritaires (jeunes agriculteurs et éleveurs situés en zone de montagne), des références laitières dégagées par les cessations d'activité (Barthélémy et David 1999). La politique nationale d'accompagnement des départs à la retraite a néanmoins entraîné une restructuration rapide du secteur (Onilait 1999). Celle-ci n'a cependant pas provoqué un mouvement d'homogénéisation des structures : la diversité des systèmes de production et les écarts de performances économiques sont toujours très importants.

Suite aux mesures prises lors du conseil européen de Berlin (Commission européenne 2000), de nombreuses incertitudes pèsent actuellement sur l'avenir du mode de régulation de l'Organisation Commune de Marché

Résumé

Ecarté de la première réforme en profondeur de la politique agricole commune (PAC) au début des années quatre-vingt-dix, le secteur laitier fait l'objet, depuis l'accord de Berlin de mars 1999, d'une intense réflexion tant de la part des pouvoirs publics que des organisations professionnelles agricoles. L'avenir du mécanisme de contingentement et l'opportunité d'une baisse du prix institutionnel de certains produits laitiers sont deux voies régulièrement explorées. Dans ce contexte, cet article tente, sur la base du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de 1999, de rendre compte de la diversité structurelle et économique des exploitations laitières françaises et de leurs inégalités face à une baisse non compensée du prix du lait. Une méthode de classification est proposée afin de hiérarchiser les exploitations laitières françaises selon cinq classes relatives à leurs performances économiques. Ces cinq classes sont ensuite croisées avec plusieurs autres paramètres, tels que le système de production, le niveau de quota, le statut juridique et la localisation. Pour chaque case typologique ainsi créée, l'impact sur le résultat courant d'une baisse non compensée du prix du lait de 10 % est testé. Parmi les 132 000 exploitations laitières françaises, 18 % ont un niveau de performance économique considéré comme très faible. Ces unités, qui ont une référence laitière de 173 700 kg et un résultat courant moyen de 8 600 euros, seraient particulièrement fragilisées par une baisse du prix du lait de 10 % (-60 % du résultat courant contre –16 % pour les 22 000 unités les plus performantes).

(OCM) du lait. La Commission européenne et les Etats membres réfléchissent à l'opportunité de supprimer les quotas laitiers pour renforcer la compétitivité de l'Union sur les marchés mondiaux et répondre aux attentes de certains Etats membres maintenus dans une situation de sous-approvisionnement. Les décideurs français et une grande majorité d'éleveurs se montrent favorables au maintien d'une politique de contingentement, cette position étant contraire à celle développée dans certains pays du nord (Royaume-Uni, Suède, Danemark). Les droits à produire et la gestion départementale de leur affectation permettent, selon eux, de garantir une répartition territoriale équilibrée de l'offre et le maintien en activité d'exploitations économiquement fragiles ou de dimension économique modeste. Dans un contexte où la croissance des flux internationaux de produits laitiers a peu profité à l'Union au cours des dix dernières années (Institut de l'Elevage 2001), les quotas garantissent également une bonne maîtrise des dépenses budgétaires (les dépenses relatives à l'OCM lait représentent désormais moins de 8 % du budget du Feoga).

Une réflexion sur l'avenir de l'OCM lait implique une connaissance précise de la réalité structurelle, économique et financière du secteur productif, ceci afin de mieux appréhender la capacité d'adaptation des différentes catégories d'exploitations laitières et leurs positionnements relatifs face à une éventuelle libéralisation accrue du secteur : baisse du prix d'intervention partiellement compensée par des aides directes, suppression des quotas avec pression à la baisse sur le prix du lait (Gohin et Guyomard 2001). Dans ce sens, il est proposé, en s'appuyant sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) de 1999, de rendre compte des écarts de performances économiques entre les exploitations laitières françaises et de mesurer l'impact d'une baisse non compensée du prix du lait sur le résultat courant. Pour ce faire, cette analyse propose une méthode de classification des exploitations selon cinq classes de performances économiques, combinées avec différents autres paramètres (systèmes de production, niveau de quota laitier, statut juridique, localisation).

1 / Outils et méthode

Les principaux choix opérés sur le plan méthodologique concernent l'outil statistique de référence, la délimitation du champ d'observation, le mode de détermination des classes de performances économiques et l'ampleur de la baisse de prix du lait à tester.

1.1 / Valorisation du RICA 1999 pour l'ensemble des unités produisant du lait

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est le seul outil statistique, harmonisé au niveau des quinze États membres, donnant conjointement des informations détaillées sur la structure (superficie, cheptel), les résultats économiques (production, consommations intermédiaires, subventions, revenus) et la situation financière des exploitations agricoles. Reposant sur la base d'un règlement communautaire, le RICA est une enquête réalisée chaque année, depuis plus de trente ans, dans tous les États membres de l'Union européenne.

Le RICA de 1999 comporte un échantillon de 7 649 exploitations agricoles. Chaque exploitation de l'échantillon est dotée d'un coefficient de pondération permettant de représenter, *in fine*, un univers global de 404 000 exploitations agricoles. Ce coefficient, qui varie d'une exploitation à l'autre, est déterminé par calage avec l'Enquête Structure sur la base de trois critères : la région, l'orientation technico-économique et la dimension économique (mesurée par la Marge Brute Standard[1]). Contrairement au Recensement Général de l'Agriculture (RGA) et aux Enquêtes Structures, l'univers RICA ne couvre pas l'ensemble des exploitations agricoles mais uniquement celles qualifiées de profes-

Tableau 1. *Poids des exploitations laitières dans l'agriculture française (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

	Définition du champ "Exploitations laitières"		
	Exploitations de l'OTEX n°41	Exploitations des OTEX n°41 et n°43	Exploitations ayant plus de 5 vaches laitières
Exploitations agricoles	17 %	21 %	33 %
Quota laitier	53 %	63 %	100 %
Vaches laitières	55 %	65 %	100 %
UGB bovines	30 %	41 %	60 %
Emplois agricoles	14 %	18 %	30 %
Superficie agricole utile	14 %	19 %	34 %
Superficie fourragère	27 %	36 %	52 %
Superficie maïs fourrage	40 %	51 %	84 %
Superficie COP (1)	5 %	7 %	23 %
Production agricole	13 %	17 %	32 %
Aides directes	8 %	12 %	25 %
Résultat courant	14 %	17 %	29 %

(1) Céréales et oléo-protéagineux.

[1] La marge brute standard (MBS) d'une exploitation correspond à une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Elle est déterminée en appliquant des coefficients, variables selon les régions, aux unités physiques de production (superficie et cheptel). La MBS se mesure en Unité de Dimension Economique (1 UDE = 1 200 euros).

sionnelles. Sont considérées comme telles, les exploitations agricoles ayant plus de 8 UDE de marge brute standard et plus de 0,75 unité de travail agricole. Le RICA représente ainsi 60 % des exploitations agricoles identifiées dans l'Enquête Structure mais il couvre 90 % des superficies agricoles et 95 % de la marge brute standard. Les exploitations laitières dites non professionnelles étant, contrairement aux unités bovins-viande, peu nombreuses, leur taux de représentation est supérieur à 90 %.

Les exploitations dites laitières correspondent, ici, à l'ensemble des exploitations agricoles comptant plus de cinq vaches laitières. Ce choix se différencie des approches privilégiant la nomenclature européenne par orientation technico-économique (OTEX n°41 - Bovins lait- et n°43 -Bovins lait, élevage et viande-). Il permet de regrouper l'intégralité de la production nationale de lait et donne un poids relatif plus élevé au secteur laitier dans l'agriculture (tableau 1).

Les 132 000 exploitations productrices de lait ainsi identifiées représentent 33 % des exploitations agricoles françaises et près de 100 % du quota laitier (contre 17 % de l'effectif et 53 % du quota laitier pour les unités de l'OTEX n°41). Elles détiennent 30 % des emplois agricoles, 34 % de la superficie agricole utile et 60 % du cheptel bovin (en Unités Gros Bétail). Avec 32 % de la production agricole (exprimée en valeur) et 25 % des aides directes, elles réalisent 29 % du résultat courant global.

Définition des soldes intermédiaires de gestion
(source : Plan comptable agricole).

Production agricole (nette des achats d'animaux)
- consommations intermédiaires
- loyers fermages
- assurances
+ rabais, ristournes et remises

= Valeur ajoutée brute (VAB)
- impôts et taxes
- charges de personnel
+ remboursement forfaitaire TVA
+ subventions d'exploitation
+ indemnités d'assurance

= Excédent brut d'exploitation (EBE)
- dotations aux amortissements
- charges financières
+ transfert de Charges
+ autres produits de gestion courante
+ produits financiers

= Résultat Courant avant impôts (RCAI)
- cotisations sociales de l'exploitant

= Résultat net d'exploitation (RNE)

Annuités =
frais financiers
+ remboursement du capital des emprunts (long et moyen terme)

EBE
- annuités
- charges sociales de l'exploitant
- prélèvements familiaux

= Autofinancement net (AFN)

1.2 / Détermination des cinq classes de performances économiques

Les recherches menées sur les agriculteurs en difficulté financière ont souligné l'ampleur des différences de résultats économiques entre les entreprises agricoles. Ces différences, cumulées sur plusieurs années, se traduisent par des situations financières contrastées, avec une forte rentabilité pour certaines et un état proche de la défaillance pour d'autres (Blogowski *et al* 1995). En économie de marché, la performance économique d'une entreprise agricole mesure sa capacité à affronter la concurrence des autres unités produisant les mêmes biens (Beynet 1998). Elle est toujours relative aux résultats obtenus par les autres entreprises, voisines ou non géographiquement, mais présentes sur le même marché européen. Cette capacité concurrentielle, qui évolue dans le temps en fonction des innovations mises en œuvre et des investissements réalisés, traduit à la fois l'efficacité technique de l'entreprise et son positionnement tant à l'achat de ses intrants qu'à la vente de ses produits.

Une méthode de classification des exploitations laitières françaises selon cinq classes de performances économiques est proposée dans le cadre de cette étude. Elle utilise les quatre ratios suivants :

- le ratio d'efficacité productive (R1= Valeur ajoutée brute/Production agricole)
La valeur ajoutée brute correspond à la différence entre la valorisation de la production et le coût des consommations intermédiaires (encadré). Ce ratio permet de rendre compte de l'efficacité interne du système de production. Il permet de distinguer les exploitations qui dégagent une valeur ajoutée brute en ayant un volume de production important de celles qui obtiennent la même valeur ajoutée brute avec un volume de production plus réduit (Kroll 1999). Dans l'hypothèse d'une baisse des prix, les agriculteurs seraient plus fragilisés et donc moins compétitifs dans le premier cas ;

- le ratio du service de la dette sur l'excédent brut d'exploitation (R2=Annuités/EBE)
Cet indicateur mesure la capacité d'une entreprise à faire face à la charge de sa dette. Plus que le seul montant des frais financiers, qui indique le coût de la rémunération du capital emprunté, celui du service de la dette (frais financiers à court et long terme + remboursement du capital des emprunts de plus d'un an) prend en compte l'ensemble des charges de la dette que les exploitations doivent financer à partir de l'excédent brut ;

- le résultat net par unité de travail agricole familial (R3=RNE/UTAF)
Cet indicateur est déterminant pour la pérennité des entreprises agricoles. Tout agriculteur cherche à le maximiser ou à l'optimiser en fonction de ses propres besoins et des perspectives qu'il donne à son entreprise. Aussi, le revenu (revenu net d'exploitation ou

Figure 1. *Répartition des exploitations laitières selon les cinq classes de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

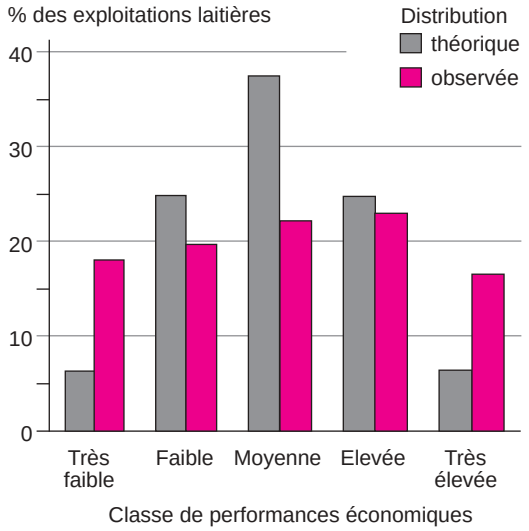

revenu disponible) a toujours été au cœur des analyses économiques menées en agriculture (Blanc et Cahuzac 2000). Il sert même de référence pour l'attribution de certaines aides publiques (exemple : le versement de la seconde tranche de la dotation aux jeunes agriculteurs est conditionné par un niveau minimum de revenu) ;

- le ratio de l'autofinancement net rapporté à l'actif total du bilan (R4=AFN/TB)

Cet indicateur mesure la capacité d'une entreprise à autofinancer de nouveaux investissements. Indépendant des conventions comptables relatives au calcul des amortissements, l'autofinancement net prend en compte la rémunération réelle du travail de l'exploitant et de sa famille, mesurée par le montant des prélèvements privés (comprenant les charges sociales de l'exploitant et les prélèvements familiaux).

Elaborée à dire d'experts et construite pour être d'utilisation simple et facilement accessible par les organisations professionnelles agricoles[2], la typologie proposée tente de concilier la pertinence des ratios avec leur caractère usuel. Le ratio d'efficacité productive a été retenu car les analyses discriminantes prenant en considération plusieurs dizaines d'indicateurs font très souvent ressortir sa pertinence pour expliquer les écarts de revenu. L'indicateur de revenu s'est imposé par la fréquence de son utilisation, notamment dans les analyses de groupe réalisées par les centres de gestion. L'indicateur d'autofinancement s'est révélé indispensable afin d'apprécier l'ajustement entre les résultats, les prélèvements familiaux et la trajectoire qui en résulte (croissance ou décapitalisation des exploitations). Le ratio Annuités / EBE a été ajouté afin de mieux identifier, parmi les exploitations à faible performance économique, celles qui le sont, à court terme, suite à une situation financière dégradée, de celles qui le sont à long terme pour des raisons structurelles.

Chaque exploitation (j) obtient une note (Nj) correspondant à la somme des notes (nij) situant l'exploitation (j) par rapport à la médiane (M) de chacun des quatre ratios (ri). La note est égale à zéro quand la position est défavorable (nij = 0 si rij <= Mri) et égale à un quand elle est favorable (nij = 1 si rij > Mri)[3]. La valeur médiane des quatre ratios, déterminée ici sur l'ensemble des exploitations laitières, est la suivante : Mr1 = 35,2 % ; Mr2 = 30,1 % ; Mr3 = 11 500 euros ; Mr4 = 1,1 %. Un cumul des notes (Nj = Σ nij) est réalisé pour chaque exploitation ce qui permet d'identifier cinq classes dites de performances économiques :

- **Très faible :** pour les quatre ratios, l'exploitation est en position défavorable par rapport à la valeur médiane, calculée sur l'ensemble des exploitations laitières [Nj = 0] ;
- **Faible :** position défavorable pour trois des quatre ratios [Nj = 1] ;
- **Moyenne :** position défavorable pour deux des quatre ratios [Nj = 2] ;
- **Elevée :** position défavorable pour un des quatre ratios [Nj = 3] ;
- **Très élevée :** position favorable pour les quatre ratios [Nj = 4].

La répartition des exploitations laitières entre les cinq classes de performances économiques est relativement équilibrée (figure 1). Dans l'hypothèse d'une parfaite indépendance entre les quatre ratios sélectionnés, la méthode de classification retenue aurait dû conduire à la distribution théorique suivante : 6,25 % des exploitations dans chaque classe extrême, 25 % des exploitations dans chacune des deux classes intermédiaires et 37,5 % dans la classe centrale. L'écart entre distribution théorique et distribution observée traduit l'existence d'interrelation entre les quatre ratios mobilisés[4].

La performance économique est appréciée en terme relatif, ce qui implique une grande prudence dans l'interprétation des résultats. Il ne peut en aucun cas être considéré que les unités les moins performantes ne sont pas aptes à se pérenniser. De même, il serait parfaitement risqué de considérer que les unités jugées très performantes seraient toutes capables d'affronter une baisse substantielle des prix. La pérennité d'une exploitation n'est pas uniquement liée à la structure de son compte de résultat ou de son bilan. Elle dépend également d'autres facteurs importants non pris en compte dans cette étude tels que, par exemple, l'existence de ressources extérieures à l'activité agricole (travail du conjoint, double-activité), la durabilité de l'entente entre associés, les maladies survenant dans le cheptel (ESB, fièvre aphteuse).

[2] Cette méthode de classification a été récemment appliquée aux données du Centre de Gestion de Savoie, dans le cadre des travaux conduits par le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) des Alpes du Nord (Grosrey 2001).

[3] Pour l'indicateur de charge de la dette (Annuités / EBE), la position favorable de l'entreprise correspond à une note inférieure à la médiane (nij = 1 si rij < Mri).

[4] L'analyse de corrélation, conduite sur le champ des exploitations laitières, montre l'existence d'une forte liaison entre efficacité productive et revenu. Elle est moins intense pour les autres combinaisons. Le coefficient de corrélation est le suivant : R1 * R2 (-0,14) ; R1 * R3 (0,43) ; R1 * R4 (0,19) ; R2 * R3 (-0,18) ; R2 * R4 (-0,08) ; R3 * R4 (0,23).

1.3 / Hypothèse d'une baisse du prix du lait de 10 %

Pour tenter d'appréhender la fragilisation économique potentielle des exploitations qu'entraînerait une libéralisation du secteur laitier (suppression des quotas, baisse des droits de douane, etc), il est proposé de mesurer l'effet sur le résultat courant avant impôt d'une baisse non compensée du prix du lait payé aux producteurs de 10 %.

Ce taux de réduction est pris à titre d'exemple pour le calcul. Dans la perspective d'un ajustement entre prix d'intervention et prix de marché, il est proche de ce qui pourrait survenir avec les mesures prises dans l'accord de Berlin pour la période 2005-2008 (Blanc *et al* 2000) : diminution de 15 % du prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait écrémé compensée à hauteur de 50 à 60 % par l'octroi de paiements compensatoires, versés en fonction du quota (Colson, Chatellier, 1999). Il est, en revanche, inférieur à ce qui prévaudrait dans une situation de suppression des quotas laitiers (avec un maintien des dispositifs de protection aux frontières). Selon l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE 1999) et le *Food and Agricultural Policy Research Institute* (FAPRI 1998), la baisse du prix du lait pourrait alors atteindre, selon eux, respectivement 25 % et 18 % au sein de l'Union européenne. Il est également inférieur à ce qui serait nécessaire pour parvenir à un alignement du prix européen sur les prix observés dans les principaux pays exportateurs (Australie, Nouvelle-Zélande).

2 / Les exploitations laitières selon cinq classes de performances économiques

Du fait des écarts de performances économiques et de la forte hétérogénéité des structures, les exploitations laitières françaises ne sont pas toutes capables d'affronter, avec la même force, la réforme prévue dans le cadre de l'Agenda 2000 ou une libéralisation accrue du marché des produits laitiers (Guesdon *et al* 2001). La répartition des 132 000 exploitations laitières selon les cinq classes de performances économiques permet d'illustrer, d'une certaine manière, cette situation.

Les exploitations laitières françaises bénéficient, en moyenne, d'un quota de 193 000 kg pour 67 hectares et 1,72 unité de travail agricole (tableau 2). Avec une production agricole annuelle de 107 500 euros (dont 57 % en provenance de l'activité laitière) et 14 400 euros d'aides directes (dont 11 % relèvent des mesures agri-environnementales et des indemnités compensatoires de handicaps naturels), elles dégagent un résultat courant moyen de 26 800 euros (soit un montant inférieur de 5 % à la moyenne observée sur l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles). Dans l'hypothèse d'une baisse non compensée du prix du lait de 10 %, la baisse de produit de l'activité laitière est estimée à 6 100 euros, soit l'équivalent d'une diminution du résultat courant de 23 %.

Une baisse de prix du lait de 10 % entraînerait une chute moyenne de 23 % du résultat courant des exploitations laitières.

L'analyse comparative entre les cinq classes de performances économiques souligne les écarts limités existants en termes d'emploi, de marge brute standard, de superficie agricole et de quota laitier. Ainsi, la méthode de

Tableau 2. *Les exploitations laitières françaises selon les cinq classes de performances économiques : résultats moyens par exploitation (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

	Classe de performances économiques					Ensemble
	Très faible	Faible	Moyenne	Elevée	Très élevée	
Nombre d'exploitations agricoles	24 000	26 200	29 400	30 300	22 000	132 000
Unités de travail agricole	1,66	1,74	1,73	1,78	1,70	1,72
- dont UTA salariées	0,13	0,14	0,11	0,09	0,07	0,11
Marge brute standard (en UDE)	45	44	44	43	41	44
Quota laitier (kg)	173 700	182 400	202 400	203 700	198 600	193 000
Vaches laitières	31	33	35	36	36	34
UGB herbivores	63	65	69	69	71	67
UGB herbivores / ha de SFP	1,57	1,49	1,50	1,54	1,49	1,52
Superficie agricole utile (ha)	64	68	70	68	66	67
- dont SCOP (ha)	23	23	23	21	16	21
Production agricole totale (euros)	103 700	102 600	110 500	111 800	107 500	107 500
- dont % de la production laitière	50 %	56 %	58 %	59 %	61 %	57 %
Aides directes (euros)	14 100	14 900	15 100	14 500	13 100	14 400
Résultat courant (RCAI, en euros)	8 600	19 000	28 100	36 000	41 900	26 900
Aides directes / RCAI (%)	163%	78%	54%	40%	31%	54%
Valeur ajoutée / Production (%)	20%	28%	34%	39%	45%	33%
Annuités / EBE (%)	73%	46%	36%	25%	17%	35%
RNE / UTA familiale (euros)	1 900	7 900	13 000	17 000	21 700	12 500
AFN / Actif total (%)	-6%	0%	1%	3%	7%	1%
Baisse du résultat courant (euros) après –10 % du prix du lait	-5 200	-5 700	-6 400	-6 600	-6 600	-6 100
- soit en % du résultat courant	-60 %	-30 %	-23 %	-18 %	-16 %	-23 %

RCAI, EBE, RNE, AFN : voir encadré.

classification retenue se distingue nettement des approches privilégiant comme seul indicateur le revenu, lequel est plus fortement relié à la dimension économique. Les exploitations des cinq classes ont, en moyenne, une production agricole (exprimée en valeur) et une spécialisation pour l'activité laitière proches. Si les structures de production sont globalement assez comparables, il n'en va pas de même pour les résultats économiques, lesquels sont très fortement contrastés.

Les exploitations n'ont pas toutes la même capacité de résistance face à une baisse de prix du lait.

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion permet de mettre en évidence le rôle déterminant du ratio d'efficacité productive (Valeur ajoutée brute / Production agricole). Il passe du simple au double entre les exploitations de la classe de performance "Très faible" (20 %) à celle dite "Très élevée" (45 %). La réflexion sur les causes de ces écarts est difficile à conduire à partir des seuls éléments disponibles dans la base de données RICA. Elle implique, en effet, comme cela est réalisé dans les réseaux locaux de suivi d'agriculteurs (Chambres d'agriculture, Institut de l'Elevage, etc) une connaissance très fine des conditions de production (contraintes climatiques, potentiel agronomique), de la compétence technique de l'exploitant et de la rationalité des stratégies développées. D'après les observations faites sur le RICA, plusieurs facteurs peuvent cependant être identifiés.

Le prix payé par litre de lait croît d'une classe à l'autre en passant, en moyenne, de 0,312 euros pour les unités les moins performantes à 0,327 euros pour les unités les plus performantes. Cet écart de prix peut s'expliquer par l'association de plusieurs éléments, dont le poids individuel est difficilement quantifiable (Le Denmat et Seite 2001) : la composition du lait (paiement différencié en fonction de la teneur en matière grasse et en matière protéique) ; la qualité intrinsèque du produit livré (germes totaux et cellules) ; le mode de valorisation industrielle (le prix est plus élevé dans certaines zones de transformation fromagère) ; les autres primes accordées aux producteurs (prime de quantité, prime pour l'adoption d'une charte de qualité, etc). Le prix du lait explique seulement 10 % des écarts de résultat courant entre les deux classes extrêmes.

Les coûts relatifs à l'alimentation animale jouent, quant à eux, un rôle plus important. Les achats d'aliments représentent l'équivalent de 26 % de la valeur des productions animales dans les unités les moins performantes (soit 22 800 euros) contre seulement 12 % dans les unités les plus performantes (soit 10 900 euros). Ces différences tiennent principalement au degré d'autonomie de l'exploitation (importance des superficies de céréales intraconsommées), au prix des aliments concentrés achetés, au type de ration alimentaire mis en œuvre et à l'ajustement entre les apports et les besoins réels des animaux.

Les coûts en produits vétérinaires sont d'autant plus faibles que le niveau de performance économique est élevé. Ils représentent l'équivalent de 3,8 % de la valeur de la production animale pour les unités très faiblement performantes contre 2,3 % pour les unités de la classe opposée. Ceci est d'autant plus remarquable que le niveau d'intensification (quantité de lait produite par vache ou par hectare de surface fourragère) est, en moyenne, comparable entre classes.

Les charges culturales (semences, amendement, engrais, produits phytosanitaires) rapportées à l'hectare de superficie agricole utile diminuent avec le niveau de performance économique. Elles s'élèvent, en moyenne, à 222 euros dans les unités les moins performantes contre 179 euros dans les unités très performantes. Ces écarts, qui fournissent une première indication, doivent être analysés avec précaution dans la mesure où l'assolement diffère légèrement entre les deux classes extrêmes.

Pour une production agricole et un nombre d'emplois comparables, la valeur ajoutée brute moyenne par exploitation est multipliée par 2,3 entre les deux classes extrêmes de performances économiques. La poursuite de l'analyse sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) conduit à une légère atténuation de cet écart, lequel est ramené à 1,8. Cela s'explique par le fait que le montant moyen des subventions d'exploitation, qui est étroitement corrélé à l'ampleur des superficies de céréales (y compris de maïs fourrage) et à la taille du cheptel de bovins mâles, est quasiment identique entre les cinq classes étudiées (de 14 100 à 13 100 euros). Pour les exploitations très faiblement performantes, les aides directes représentent, déjà avant la mise en œuvre de l'accord de Berlin, près de 163 % du résultat courant (contre 31 % pour celles considérées comme très performantes)[5].

Partant de l'EBE, les dotations aux amortissements et le montant des charges financières fragilisent encore les exploitations à faibles performances économiques, lesquelles se retrouvent avec un résultat courant moyen correspondant au cinquième de celui obtenu par les unités très performantes (8 600 euros contre 41 800 euros). Le poids du service de la dette s'explique assez souvent par le cycle de vie de l'entreprise, les jeunes agriculteurs étant plus souvent pénalisés du fait de leurs investissements récents liés à la reprise du capital ou à la modernisation de l'appareil de production (voir réglementation concernant la remise aux normes des bâtiments d'élevage). Cette dépendance financière est peu problématique à moyen terme pour les nombreux jeunes agriculteurs qui parviennent à dégager des résultats économiques satisfaisants. Elle est, en revanche, préjudiciable pour les exploitants plus âgés pour lesquels les faibles résultats économiques cumulés sur plusieurs années ne permettent pas de faire face à un endettement à court terme croissant.

Les 24 000 unités très faiblement performantes seraient fortement pénalisées par une

[5] Dans le secteur laitier, les aides directes ne représentent qu'une part du soutien global. Les estimations annuelles faites par l'OCDE permettent d'identifier également le soutien indirect lié à la protection du marché intérieur.

Figure 2. *Répartition des exploitations laitières de chaque classe de performances économiques selon la variation de résultat courant induite par une baisse du prix du lait de 10% (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

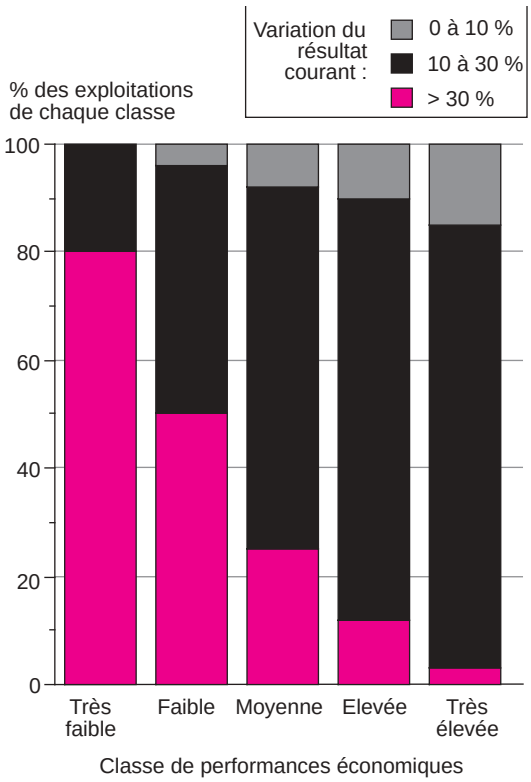

baisse du prix du lait de 10 % (la baisse de revenu est, dans ce cas, estimée à 5 200 euros ou -60 %) ou une réduction du soutien interne. Les 22 000 unités les plus performantes se trouvent dans une situation économiquement plus confortable. Ceci est d'autant plus vrai qu'elles seraient très vraisemblablement les premières bénéficiaires de la restructuration induite par ce type d'évolution. Dans l'hypothèse d'une baisse du prix du lait de 10 % (figure 2), la diminution induite de résultat courant serait supérieure à 30 % pour 80 % des exploitations très faiblement performantes et pour 3 % des unités très performantes.

3 / Diversité des structures productives et performances économiques

Un croisement entre les cinq classes de performances économiques et plusieurs autres paramètres est nécessaire pour rendre compte de l'hétérogénéité du secteur productif laitier français et de la capacité distincte des exploitations laitières à intégrer une potentielle baisse du prix du lait. Ces différents paramètres sont les suivants : le système de production, l'importance du quota laitier, le statut juridique et la localisation géographique.

3.1 / Des exploitations laitières fragiles dans chaque système de production

La répartition des exploitations laitières selon différents systèmes de production est réalisée au moyen d'une typologie élaborée dans le cadre d'une collaboration avec l'ONILAIT. Intitulée SEB2 (Système d'Elevage Bovin), cette typologie est construite à dires d'expert sur la base de trois critères : la dimension économique de l'exploitation, son orientation technico-économique (OTEX) et la composition de son cheptel. Trois grandes catégories sont ainsi identifiées :

- les petites exploitations laitières : il s'agit des unités ayant une marge brute standard inférieure à 20 UDE ;

- les exploitations laitières spécialisées : il s'agit des unités ayant une marge brute standard supérieure à 20 UDE et qui se retrouvent dans les OTEX n°41 (Bovins lait) et n°43 (Bovin lait, élevage et viande). Cette catégorie est scindée en trois systèmes de production : les unités très spécialisées (celles relevant de l'OTEX n°41) ; les unités lait-viande avec vaches allaitantes (celles relevant de l'OTEX n°43 et ayant plus de cinq vaches allaitantes) ; les unités lait-viande sans vaches allaitantes (celles relevant de l'OTEX n°43 et ayant moins de cinq vaches allaitantes) ;

- les exploitations laitières diversifiées : il s'agit des unités ayant une marge brute standard supérieure à 20 UDE et qui n'appartiennent pas aux OTEX n°41 et n°43. Quatre systèmes de production sont identifiés : les exploitations avec élevage et cultures (relevant des OTEX n°60 -polyculture, n°71 -polyélevage à orientation herbivores et n°81 - grandes cultures et herbivores), les exploitations avec hors sol (relevant des OTEX n°50 - granivores- et n°72 -polyélevage à orientation granivores), les exploitations avec grandes cultures (relevant des OTEX n°13 et 14 - céréales et grandes cultures-) et les exploitations ayant une autre diversification.

Une répartition des exploitations laitières et du quota laitier selon une grille croisant systèmes de production et classes de performances économiques est réalisée (tableau 3). Les petites unités représentent 19 % des exploitations laitières pour 9 % du quota laitier. Les unités spécialisées assurent 54 % de la référence laitière avec la moitié de l'effectif. Plus du tiers de la production nationale de lait est le fait d'unités diversifiées. Les écarts de performances économiques sont importants au sein de chaque système de production.

Les 24 800 petites unités ont une forte spécialisation en production laitière (les trois quarts du chiffre d'affaires proviennent du lait). Extensives et de statut individuel, elles représentent près de la moitié des exploitations laitières de montagne. Avec un quota laitier limité et un faible taux d'endettement, elles dégagent un résultat courant moyen de 12 500 euros (tableau 4). Les aides directes, qui proviennent pour moitié des mesures liées au développement rural (indemnités compensatoires de handicaps naturels et primes au maintien des systèmes d'élevage extensif), représentent, avant la mise en œuvre de l'Agenda 2000, 52 % du résultat courant (Colson et Chatellier 1999). Malgré une bonne valorisation des produits laitiers dans certaines zones (Jura, Alpes, etc), le

Tableau 3. *Répartition des exploitations laitières et du quota laitier selon le système de production et la classe de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

	Petites exploitations	Exploitations spécialisées			Exploitations diversifiées				Total
		Très spécialisées	Lait viande avec VA	Lait viande sans VA	Elevage et cultures	Hors sol	Grandes cultures	Autres	
Nombre d'exploitations agricoles									
Très faible	4 800	7 100	1 600	1 300	5 700	2 400	800	400	24 000
Faible	4 900	8 600	2 100	600	6 900	1 600	800	500	26 200
Moyenne	5 400	11 300	2 400	800	7 300	800	1 100	400	29 400
Elevée	6 500	12 400	1 800	1 100	6 800	500	800	500	30 300
Très élevée	3 200	10 700	2 000	1 200	3 400	300	600	500	22 000
Ensemble	24 800	50 100	10 000	5 000	30 100	5 600	4 100	2 300	132 000
Répartition du quota laitier (en % du total national)									
Très faible	1,5 %	5,3 %	0,8 %	0,8 %	4,5 %	2,0 %	0,3 %	0,2 %	15,4 %
Faible	1,4 %	7,6 %	1,1 %	0,4 %	5,9 %	1,2 %	0,5 %	0,4 %	18,6 %
Moyenne	1,9 %	10,7 %	1,3 %	0,9 %	6,7 %	0,9 %	0,7 %	0,2 %	23,4 %
Elevée	2,5 %	11,8 %	1,1 %	0,8 %	7,1 %	0,5 %	0,6 %	0,3 %	24,7 %
Très élevée	1,5 %	10,7 %	0,9 %	0,7 %	3,1 %	0,2 %	0,6 %	0,3 %	18,0 %
Ensemble	8,9 %	46,2 %	5,3 %	3,6 %	27,3 %	4,7 %	2,7 %	1,3 %	100 %

ratio d'efficacité productive n'est que légèrement supérieur à la moyenne des exploitations laitières.

Parmi les petites unités, les 3 200 très performantes bénéficient, avec un faible volume de production par emploi, de meilleurs résultats économiques que de très nombreuses unités spécialisées ou diversifiées de taille importante. Certaines d'entre elles sont classées "très performantes" grâce à une forte autonomie de leur système technique (recours limité aux consommations intermédiaires), une bonne valorisation de leurs produits (transformation du lait en fromage), un faible taux d'endettement (fin du cycle de vie de l'entreprise) et des prélèvements privés restreints (activité extérieure de l'exploitant ou de son conjoint). En ce qui concerne l'indicateur de revenu, elles se situent certes au-dessus de la valeur médiane qui sert de référence, mais cette distance à la médiane reste modeste. Pour chaque classe de performances économiques identifiée, les petites unités ont un niveau moyen de revenu inférieur à celui des deux autres catégories. Dans l'hypothèse d'une baisse du prix du lait de 10 %, les petites unités performantes enregistreraient une baisse de résultat courant

Tableau 4. *Caractéristiques et résultats des exploitations laitières selon le système de production et la classe de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

	Petites exploitations			Exploitations spécialisées			Exploitations diversifiées		
Classe de performances économiques	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total
Nombre d'exploitations	4 800	3 200	24 800	10 000	13 900	65 100	9 200	4 800	42 100
Unités de travail agricole	1,26	1,19	1,35	1,52	1,67	1,66	2,02	2,10	2,04
- dont UTA salariées	0,00	0,00	0,01	0,09	0,04	0,07	0,23	0,21	0,21
Marge brute standard	15	17	15	38	39	39	68	63	67
Quota laitier (litres)	100 000	109 000	97 000	189 000	215 000	213 000	194 000	210 000	218 000
Vaches laitières	16	23	19	36	40	39	32	35	36
UGB herbivores	29	35	31	79	80	81	63	68	68
UGB herbivores / ha de SFP	1,19	1,11	1,11	1,61	1,47	1,52	1,64	1,79	1,68
Superficie agricole utile (ha)	32	36	33	63	67	66	83	83	89
- dont SCOP (ha)	7	3	4	13	11	12	42	39	45
Production agricole totale (euros)	32 000	48 200	38 500	86 700	104 600	102 000	158 700	155 900	156 600
- dont % de production laitière	81 %	78 %	75 %	65 %	69 %	67 %	38 %	44 %	44 %
Aides directes (euros)	6 300	7 200	6 500	11 400	11 700	11 800	21 000	21 200	23 000
Résultat courant (RCAI, en euros)	3 200	22 100	12 500	9 600	41 000	27 500	10 500	57 600	34 400
Aides directes / RCAI (%)	196 %	32 %	52 %	119 %	28 %	43 %	201 %	37 %	67 %
Valeur ajoutée / Production (%)	17 %	47 %	36 %	22 %	46 %	36 %	20 %	43 %	30 %
Annuités / EBE (%)	87 %	11 %	25 %	71 %	17 %	33 %	72 %	17 %	40 %
RNE / UTA familiale (euros)	100	16 500	7 200	3 200	21 100	13 300	1 500	25 300	13 700
AFN / Actif total (%)	-7 %	10 %	1 %	-5 %	7 %	2 %	-6 %	8 %	0 %
Baisse du résultat courant (euros) après –10 % du prix du lait	-2 600	-3 800	-2 900	-5 600	-7 200	-6 800	-6 000	-6 900	-6 900
- soit en % du résultat courant	-81 %	-17 %	-23 %	-59 %	-18 %	-25 %	-58 %	-12 %	-20 %

RCAI, EBE, RNE, AFN : voir encadré.

Vache Pie-Noire (Loire-Atlantique).
Cliché V. Chatellier.

moins préjudiciable que celle des unités spécialisées ou diversifiées faiblement performantes.

Les 65 100 unités spécialisées relèvent pour 30 % d'entre elles d'une structure sociétaire et sont localisées pour 80 % en plaine. Elles ont, en moyenne, 66 hectares, 213 000 kg de quota et un niveau d'intensification inférieur à celui observé dans la plupart des pays d'Europe du Nord. Avec une production agricole provenant pour les deux tiers de l'activité laitière, elles dégagent un résultat courant moyen de 27 500 euros. Du fait de leur niveau élevé de spécialisation, elles sont particulièrement sensibles aux fluctuations du prix du lait. Dans l'hypothèse où celui-ci baisserait de 10 %, ces exploitations subiraient un recul moyen de leur résultat courant de 25 %. Cette baisse serait particulièrement pénalisante pour les 10 000 unités spécialisées très faiblement performantes (-59 % de résultat courant). Les 13 900 unités très performantes sont, quant à elles, moins sensibles à ce phénomène et, par ailleurs, très peu dépendantes des aides directes (28 % du résultat courant).

Les 42 100 exploitations laitières diversifiées mobilisent plus de main d'œuvre que les unités spécialisées. Elles ont une plus grande dimension économique et un niveau plus élevé d'intensification. Relevant pour plus de la moitié d'entre elles de formes sociétaires, elles sont localisées essentiellement en plaine. Etant plus endettées et moins efficaces dans la valorisation des consommations intermédiaires, elles dégagent un résultat net par emploi familial comparable à celui des unités spécialisées. Les 4 800 unités diversifiées très performantes, qui regroupent 4,1 % du quota laitier national, sont assez peu sensibles (proportionnellement au revenu) à une baisse non compensée du prix du lait. Avec un quota moyen de 210 000 kg, elles dégagent un résultat net par emploi familial deux fois supérieur à la moyenne des exploitations laitières.

3.2 / Des exploitations performantes avec un quota laitier modeste

Près de 42 % des exploitations laitières françaises disposent d'un quota laitier inférieur à 150 000 kg (pour 21 % des volumes de lait produits) et 15 % ont un quota supérieur à 300 000 kg (pour 33 % des volumes). Le résultat net d'exploitation par UTA familiale double, en moyenne, entre ces deux classes extrêmes de quota (Quinqu et Maillard 2000). Comme cela est vérifié pour les autres productions agricoles, ce constat rappelle l'existence d'une forte relation entre dimension économique des structures (ou productivité du travail) et

Le niveau de performances économiques joue beaucoup plus que la spécialisation du système de production ou l'importance du quota laitier.

Tableau 5. *Caractéristiques et résultats des exploitations laitières selon l'importance du quota laitier et la classe de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

Quota laitier par exploitation	Moins de 150 000 kg			150 000 à 300 000 kg			Plus de 300 000 kg		
Classe de performances économiques	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total
Nombre d'exploitations agricoles	11 500	9 100	55 600	10 000	9 000	55 800	2 500	3 900	20 600
Unités de travail agricole	1,39	1,31	1,43	1,69	1,71	1,70	2,78	2,56	2,60
- dont UTA salariées	0,04	0,02	0,04	0,14	0,06	0,11	0,46	0,23	0,30
Marge brute standard	29	26	27	51	39	45	93	75	83
Quota laitier (litres)	102 000	103 000	99 600	201 000	203 000	206 700	395 000	410 000	406 800
Vaches laitières	19	23	21	35	37	36	63	66	64
UGB herbivores	44	50	45	71	69	70	119	126	120
UGB herbivores / ha de SFP	1,42	1,28	1,34	1,63	1,55	1,55	1,74	1,66	1,69
Superficie agricole utile (ha)	48	49	48	70	62	68	120	113	118
- dont SCOP (ha)	15	9	12	25	15	22	50	36	45
Production agricole totale (euros)	58 100	61 100	57 200	121 500	110 400	114 600	241 700	208 600	223 200
- dont % de production laitière	48 %	55 %	52 %	50 %	61 %	57 %	52 %	66 %	59 %
Aides directes (euros)	10 400	10 300	10 300	14 800	11 300	13 800	28 300	23 900	27 000
Résultat courant (RCAI, en euros)	4 700	28 000	16 500	11 200	42 300	27 000	16 500	73 200	54 400
Aides directes / RCAI (%)	222 %	37 %	63 %	132 %	27 %	51 %	171 %	33 %	50 %
Valeur ajoutée / Production (%)	16 %	47 %	32 %	22 %	45 %	33 %	23 %	43 %	35 %
Annuités / EBE (%)	75 %	13 %	31 %	71 %	18 %	37 %	75 %	18 %	36 %
RNE / UTA familiale (euros)	400	18 500	8 900	3 300	21 700	12 700	2 100	25 500	17 800
AFN / Actif total (%)	-6 %	8 %	1 %	-5 %	7 %	1 %	-7 %	7 %	1 %
Baisse du résultat courant (euros) après –10 % du prix du lait	-2 800	-3 400	-3 000	-6 100	-6 700	-6 600	-12 600	-13 800	-13 200
- soit en % du résultat courant	-59 %	-12 %	-18 %	-54 %	-16 %	-24 %	-76 %	-19 %	-24 %

RCAI, EBE, RNE, AFN : voir encadré.

niveau de revenu. Néanmoins, il existe une grande dispersion des performances économiques au sein de chaque classe de quota.

Parmi les exploitations ayant un quota laitier inférieur à 150 000 kg, 9 100 sont considérées comme très performantes (tableau 5). Avec une production agricole limitée mais une très forte efficacité productive, elles dégagent un résultat net d'exploitation par emploi agricole familial largement supérieur à la moyenne des exploitations laitières françaises. Les 11 500 petites unités très faiblement performantes sont économiquement incapables de faire face à une pression à la baisse sur le prix du lait. Leur survie, à moyen terme, ne pourrait alors s'expliquer que par l'arrivée de fonds non déclarés ou en provenance d'activités extérieures au secteur agricole. Leur transmission, en l'état, à un jeune agriculteur apparaît peu probable.

Parmi les exploitations très performantes, les unités ayant un quota supérieur à 300 000 kg dégagent un résultat net par emploi familial (25 500 euros) plus élevé que celui des unités ayant un quota inférieur à 150 000 kg (18 500 euros). Les aides directes étant attribuées à l'hectare ou à la tête de bétail, les grandes exploitations bénéficient d'un soutien direct par emploi supérieur aux autres. Cette situation pourrait, à moyen terme, constituer une source de fragilité dans l'hypothèse où la politique agricole opterait pour un transfert de crédits de la régulation des marchés vers le développement rural.

La sensibilité du résultat courant à une baisse du prix du lait est, en moyenne, peu différente entre les trois classes de quota. Sur le champ des unités très faiblement performantes, une baisse de 10 % entraînerait, toutes choses égales par ailleurs, une diminution moyenne du résultat courant de 59 % pour les 11 500 petites unités, de 54 % pour les 10 000 exploitations de la classe intermédiaire et de 76 % pour les 2 500 unités de grande dimension.

3.3 / Un cinquième de la production nationale de lait est le fait de sociétés performantes

Les sociétés (GAEC et EARL), dont le poids relatif a progressé rapidement au cours des dix dernières années, représentent désormais 30 % des exploitations laitières et 47 % de l'offre nationale de lait[6]. Les exploitations sociétaires répertoriées dans les classes de performances économiques 'Elevée' et 'Très élevée' regroupent un cinquième de l'offre.

Les exploitations individuelles ont une référence laitière par unité de travail inférieure à celle des GAEC (104 100 kg contre 120 900 kg). Proportionnellement plus nombreux dans l'Ouest de la France, les GAEC disposent d'une efficacité productive et d'un ratio Annuités / EBE comparables à ceux des unités individuelles. Ils assurent ainsi une meilleure rémunération du travail familial (tableau 6).

Tableau 6. *Caractéristiques et résultats des exploitations laitières selon le statut juridique et la classe de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

Statut juridique	Individuelles			GAEC			EARL		
Classe de performances économiques	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total
Nombre d'exploitations agricoles	18 000	15 000	92 900	2 900	5 300	25 400	3 000	1 700	13 600
Unités de travail agricole	1,39	1,36	1,43	2,80	2,55	2,65	2,15	2,00	2,01
- dont UTA salariées	0,05	0,03	0,06	0,27	0,11	0,17	0,42	0,33	0,31
Marge brute standard	34	31	32	89	64	76	68	54	59
Quota laitier (litres)	138 900	145 200	148 900	303 700	318 600	320 400	254 500	292 400	254 900
Vaches laitières	25	29	28	50	54	53	43	46	42
UGB herbivores	54	57	55	100	109	108	80	77	77
UGB herbivores / ha de SFP	1,56	1,40	1,46	1,60	1,59	1,62	1,58	1,70	1,59
Superficie agricole utile (ha)	52	53	53	115	102	111	86	72	83
- dont SCOP (ha)	17	11	14	51	29	42	34	23	31
Production agricole totale (euros)	73 000	74 900	75 700	219 000	181 200	198 500	175 200	163 700	154 400
- dont % de production laitière	54 %	63 %	61 %	44 %	60 %	53 %	47 %	60 %	53 %
Aides directes (euros)	11 100	10 000	10 700	27 600	21 400	25 900	19 100	14 100	18 200
Résultat courant (RCAI, en euros)	7 300	31 200	19 800	15 700	68 200	51 000	9 700	53 300	29 900
Aides directes / RCAI (%)	151 %	32 %	54 %	176 %	31 %	51 %	196 %	26 %	61 %
Valeur ajoutée / Production (%)	20 %	46 %	34 %	20 %	44 %	34 %	23 %	46 %	32 %
Annuités / EBE (%)	73 %	15 %	35 %	74 %	17 %	33 %	71 %	21 %	40 %
RNE / UTA familiale (euros)	2 100	19 800	10 800	1 900	23 400	15 700	1 100	26 700	13 000
AFN / Actif total (%)	-5 %	8 %	1 %	-8 %	7 %	1 %	-6 %	8 %	1 %
Baisse du résultat courant (euros) après –10 % du prix du lait	-3 900	-4 700	-4 600	-9 600	-10 900	-10 500	-8 200	-9 800	-8 200
- soit en % du résultat courant	-54 %	-15 %	-23 %	-61 %	-16 %	-21 %	-84 %	-18 %	-28 %

RCAI, EBE, RNE, AFN : voir encadré.

[6] Cette estimation est proche de celle réalisée par l'ONILAIT. Selon cette source, plus précise que le sondage RICA, les formes sociétaires (22 300 GAEC, 15 200 EARL et 2 400 SCEA et autres) représentent, en 2000, 33% des exploitations et 51% des quantités de référence.

Avec un quota laitier moyen de 254 000 kg, les EARL se distinguent par un recours plus important au salariat. Du fait d'une efficacité productive plus réduite, elles sont globalement plus sensibles à une baisse de prix.

Les exploitations sociétaires considérées comme très performantes obtiennent de meilleurs revenus par emploi que les exploitations individuelles, du fait essentiellement des écarts de productivité du travail. Les exploitations très faiblement performantes ont, avant la mise en œuvre de l'accord de Berlin, un montant d'aides directes supérieur au résultat courant pour les trois catégories de statut. Peu efficaces dans la valorisation des consommations intermédiaires, ces exploitations seraient économiquement très fragilisées par une baisse du prix du lait ou une remise en cause du niveau actuel des paiements compensatoires (comme, par exemple, une suppression de la prime sur les superficies de maïs fourrage).

3.4 / Des exploitations laitières performantes dans toutes les régions, y compris en montagne

Le croisement entre les classes de performances économiques et les régions administratives souligne l'existence d'exploitations laitières fragiles et performantes dans toutes les zones (figure 3). Parmi les 58 000 exploitations laitières du Grand-Ouest, 21 % sont considérées comme très peu performantes et 16 % sont considérées comme très performantes. En Rhône-Alpes, par exemple, la distribution est différente, les proportions étant de respectivement 12 % et 23 %. Les unités très performantes de Rhône-Alpes bénéficient cependant d'un résultat net par emploi familial inférieur de 20 % à celui observé dans l'Ouest.

Ce type de comparaison ne peut en aucun cas servir d'appui pour développer un argumentaire sur la compétitivité relative des bassins de production. Cette notion, beaucoup plus complexe, ne se limite pas à la santé économique et financière des unités de production qui s'y trouvent. Elle doit également intégrer le dynamisme des industries laitières régionales (volume de lait traité, types de transformation des produits, signes de qualité) et la plus ou moins grande proximité des zones de consommation (Daniel et Maillard

Vache Tarine (Savoie). Cliché V. Chatellier.

On trouve des exploitations très performantes ou très fragiles dans tous les bassins de production.

Figure 3. *Nombre d'exploitations laitières par région et part des unités très faiblement performantes (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

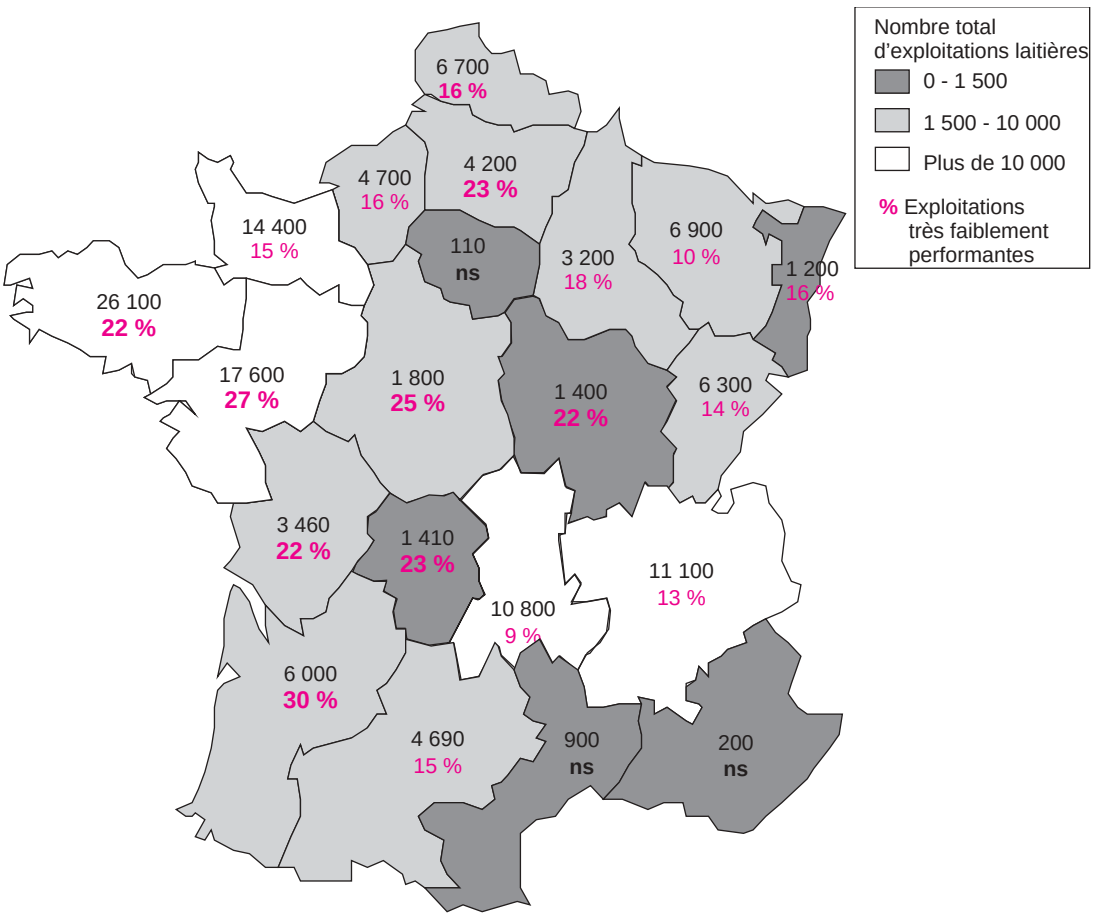

2001). Les écarts importants de performances économiques entre exploitations laitières d'une même région invitent néanmoins à l'observation suivante : dans l'hypothèse d'une suppression des quotas laitiers et d'une baisse drastique du prix du lait, il est fort probable que la restructuration qui s'ensuivrait se ferait d'abord de manière interne à chaque région. La délocalisation de la production laitière des zones les moins compétitives vers les bassins bénéficiant de meilleurs avantages comparatifs est un phénomène à plus long terme qui implique une modification en profondeur de l'organisation et de la structure de l'appareil industriel laitier.

Les écarts régionaux de performances économiques peuvent également être appréhendés en distinguant la plaine et la montagne (cette appellation couvrant également la haute montagne et le piémont). Les exploitations de montagne ont, globalement, une plus forte spécialisation pour l'activité laitière, une plus faible dimension économique et une moindre intensification (tableau 7). Malgré une meilleure efficacité productive (liée en partie à une bonne valorisation des produits) et un faible taux d'endettement, elles dégagent un résultat net par actif agricole familial inférieur d'environ 20 % à celui des unités de plaine. Bien qu'étant éligible à la prime au maintien des systèmes d'élevage extensif et à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels, elles perçoivent un montant d'aides directes inférieur à celui des unités de plaine, favorisées par le versement de primes sur les superficies de céréales intra-consommées (dont celles de maïs fourrage).

Les exploitations performantes de montagne dégagent un plus faible revenu qu'en plaine, mais elles peuvent résister à une baisse de prix du lait.

Les 6 300 exploitations laitières performantes de montagne bénéficient, avec un quota laitier modeste, de résultats économiques et financiers satisfaisants comparativement à de très nombreuses unités de plaine. Si elles sont économiquement capables de supporter une baisse modérée de prix à court terme, elles seraient néanmoins fragilisées à plus longue échéance par une suppression des quotas. Le niveau de fragilisation potentielle est difficile à appréhender car il est conditionné au dynamisme des filières locales de transformation (maintien des volumes initiaux de collecte et d'un différentiel de prix).

Conclusion

La réflexion en cours sur l'orientation à donner au mode de régulation de l'offre dans le secteur laitier (suppression ou aménagement du régime de contingentement) est d'autant plus délicate à conduire que les exploitations laitières sont nombreuses, qu'elles participent activement à l'occupation du territoire (y compris dans les zones rurales à handicaps géographiques) et que l'âge moyen des producteurs de lait a baissé depuis une quinzaine d'années (ceci limitant, à moyen terme, les opportunités de restructuration). Elle implique une connaissance précise de la grande diversité des exploitations laitières tant sur le plan des structures, des combinaisons productives que des résultats économiques proprement dits.

L'analyse conduite à partir des données du RICA montre, en effet, que les exploitations laitières françaises ne sont pas toutes dispo-

Tableau 7. *Caractéristiques et résultats des exploitations laitières selon la localisation et la classe de performances économiques (sources : RICA France 1999 / INRA Nantes).*

Localisation	Plaine			Montagne		
Classe de performances économiques	Très faible	Très élevée	Total	Très faible	Très élevée	Total
Nombre d'exploitations agricoles	21 100	15 700	102 000	2 900	6 300	30 000
Unités de travail agricole	1,66	1,74	1,75	1,68	1,57	1,62
- dont UTA salariées	0,13	0,09	0,13	0,09	0,02	0,04
Marge brute standard	47	46	49	30	27	26
Quota laitier (litres)	176 500	216 400	208 400	152 700	154 400	139 700
Vaches laitières	30	38	36	31	32	29
UGB herbivores	63	76	71	64	58	54
UGB herbivores / ha de SFP	1,64	1,66	1,64	1,22	1,12	1,13
Superficie agricole utile (ha)	64	68	70	64	61	57
- dont SCOP (ha)	25	20	26	9	7	7
Production agricole totale (euros)	108 400	119 600	119 400	68 800	77 600	66 800
- dont % de production laitière	48%	59%	55%	67%	71%	69%
Aides directes (euros)	14 400	13 500	15 300	12 000	12 100	11 200
Résultat courant (RCAI, en euros)	8 800	45 200	28 600	7 500	33 600	20 700
Aides directes / RCAI (%)	163%	30%	54%	161%	36%	54%
Valeur ajoutée / Production (%)	20%	44%	33%	21%	47%	38%
Annuités / EBE (%)	73%	17%	37%	77%	14%	26%
RNE / UTA familiale (euros)	1 900	22 800	13 100	2 300	18 800	10 500
AFN / Actif total (%)	-6%	7%	1%	-6%	8%	3%
Baisse du résultat courant (euros) après –10 % du prix du lait	-5 300	-7 000	-6 600	-4 600	-5 500	-4 600
- soit en % du résultat courant	-60%	-16%	-23%	-62%	-16%	-22%

RCAI, EBE, RNE, AFN : voir encadré.

sées de la même manière pour faire face aux futures échéances de la politique agricole commune (baisse du prix du lait partiellement compensée par des aides directes) et aux engagements qui seront probablement pris prochainement dans le cadre des négociations multilatérales du cycle du millénaire (diminution du soutien interne, baisse des restitutions aux exportations). Si la méthode permettant d'obtenir les cinq classes de performances économiques demeure discutable quant au choix des ratios ou à leur mode de pondération, elle offre en revanche un regard particulier sur la relation entre taille des structures et niveau de performance.

Les écarts de performances économiques observés, dont une part non négligeable résulte de l'efficacité dans la valorisation des consommations intermédiaires, sont importants au sein de chaque système de production, de chaque classe de taille, de chaque statut juridique et de chaque bassin de production. Cela montre que la compétence technique de l'exploitant, sa stratégie d'investissement et la logique interne du système de production sont et resteront des éléments majeurs de la capacité concurrentielle des exploitations. Cette approche souligne, par ailleurs, que la compétitivité ne doit pas être uniquement appréhendée sur la base de critères tels que la productivité du travail, la dimension économique ou l'importance du résultat courant.

L'impact sur le revenu d'une baisse du prix du lait donne un premier élément de cadrage, mais il ne constitue pas, à lui seul, un indicateur suffisant pour mesurer la capacité de résistance des exploitations. Cette dernière résulte de l'association de nombreux autres facteurs, parfois difficilement accessibles à partir des bases de données disponibles : le revenu du ménage (une part croissante des conjoint(e)s exerce une activité professionnelle en dehors de l'exploitation) ; le cycle de vie de l'entreprise (les unités en phase de décapitalisation sont plus résistantes à court terme que celles en phase de croissance). Outre l'impact immédiat, les conséquences économiques d'une baisse du prix du lait doivent être appréciées, sur le long terme, à la lumière des gains de productivité (Butault 1999) et des restructurations induites par les phénomènes démographiques (Onilait 2001).

Etant centré sur le seul secteur productif, ce travail ne permet pas de répondre à la question de l'opportunité d'une suppression des quotas laitiers (Bouamra et Réquillart 2000) ou d'une baisse accentuée du prix d'intervention (Bourgeois 2000). Il permet, en revanche, de mieux saisir la diversité des exploitations françaises productrices de lait et de souligner l'existence de situations économiques contrastées. En outre, il pose la question des niveaux de compensation susceptibles d'être dégagés par l'Union européenne pour aider collectivement les agriculteurs à relever les nouveaux défis qui se présentent à eux.

Remerciements

Ce tavail a été réalisé dans le cadre d'un contrat avec l'Onilait. Il s'inscrit également dans le cadre du programme INRA DADP-ARPENT Pays de la Loire.

Références

Barthélémy D., David J., 1999. L'agriculture européenne et les droits à produire. INRA Editions, Paris, 434 p.

Beynet P., 1998. Inefficacités des exploitations laitières et réforme de l'OCM lait. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – Direction de la Prévision. Document de travail, 40 p.

Blanc M., Cahuzac E., 2000. Le revenu des agriculteurs : une exploitation du RICA. INRA-ESR Toulouse, document de synthèse, juillet, 17 p.

Blanc C., Blogowski A., Mathurin J., Dehaudt M., 2000. Agenda 2000 : les conséquences de l'accord de Berlin pour l'agriculture française. Notes et Etudes Economiques n°11, 33-89.

Blogowski A., Colson F., Chatellier V., 1995. Pour mieux comprendre les difficultés financières des exploitations agricoles. Agreste - Analyses et études n°23, 3-8.

Boinon J.P., 2000. La propriété des droits à produire : une comparaison France - Royaume-Uni. Economie rurale n°260, 97-109.

Bouamra Z., Réquillart V., 2000. Quelle politique laitière pour l'Europe. INRA Sciences Sociales n°3, 6 p.

Bourgeois L., 2000. Faut-il nécessairement accélérer la baisse des prix ? Paysans n°264, 35-48.

Butault J.P., 1999. Coûts de production, productivité et dégressivité temporelle des aides. INRA Sciences sociales n°6, 6 p.

Colson F., Chatellier V., 1999. La nouvelle réforme de la PAC : baisse modérée des revenus et accroissement des aides directes pour les producteurs français de viande bovine. INRA Prod. Anim., 12, 169-180.

Commission européenne, 2000. CAP reform : milk and milk products. DG Agriculture, Brussels, 8 p.

Daniel K., Maillard L., 2001. La concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants : une analyse pour l'Union européenne. Notes et Etudes Economiques n°13, 85-103.

Fapri, 1998. Analysis of European dairy policy options, with additional focus on broader effects of Agenda 2000. Working Paper, Columbia, University of Missouri, Food and Agricultural Policy Research Institute.

Gohin A., Guyomard H., 2001. Sortir des quotas laitiers ? Paramètres clés à considérer et illustration dans le cas français. Journée du Département ESR, 8 octobre, Paris, 7 p.

Grosrey L., 2001. Le secteur laitier des Alpes du Nord : implications de deux décennies de contingentement et situation actuelle des exploitations laitières. Mémoire de fin d'études de l'ENESAD, septembre, 74 p.

Guesdon J.C., Bontron J.C., Bourgeois L., Chatellier V., Perrot C., You G., 2001. Elevage bovin : prospective 2020. Chambres d'Agriculture n°897, 11-38.

Institut de l'élevage, 2001. Le marché mondial des produits laitiers. Le dossier Economie de l'Elevage n°301, 32 p.

Kroll J.C., 1999. Performances économiques et aides publiques en production laitière : quels enjeux pour l'emploi. Economie Rurale n°253, 42-50.

Le Denmat R., Seite G., 2001. Performances des filières laitières : positionnement de huit bassins européens. Mémoire de fin d'études de l'ESA d'Angers, septembre, 135 p.

OCDE, 1999. Agricultural Outlook, 1999-2004. Paris.

Onilait, 1999. Les exploitations laitières françaises. Cahiers de l'Onilait n°14, 73 p.

Onilait, 2001. Eléments de réflexion sur l'avenir de la production laitière française. Cahiers de l'Onilait n°22, 157 p.

Quinqu M., Maillard L., 2000. Dynamiques et perspectives des exploitations laitières françaises et européennes sur la période 1997-2007. Contrat INRA de Nantes - Onilait, novembre, 58 p.

Abstract

Impact of a milk price decrease on economic results of French dairy farms.

Since the agreement of Berlin (March 1999), the Common Market Organisation (CMO) of milk, which was not included in the first Common Agricultural Policy (CAP) reform (1992), has been the object of an important debate by public authorities and agricultural professional organisations. The future of milk quotas and the opportunity of an institutional price decrease are two frequently investigated means. In this context, in this article we have tried, thanks to the Farm Accountancy Data Network (FADN), to report on the structural and economic diversity of French dairy farms. A method of classification is proposed which distributes dairy farms into five groups of "economic performances". The five groups are then crossed with several other parameters, such as production systems, quota level, legal status and location. For each compartment of the typology, the impact of a milk price decrease (10 %) is tested. Among the 132 000 French dairy farms, 18 % have a very weak level of economic performance . These units, which have an average 173 700 kg of milk quota and 8 600 Euros of family farm income, would be particularly weakened by a 10 % decrease in the price of milk (-60 % of the family farm income against 16 % for the most successful 22 000 units).

CHATELLIER V., 2002. Les exploitations laitières françaises sont-elles assez performantes pour faire face à une baisse du prix du lait ? INRA Prod. Anim., 15, 17-30.